

HISTOIRE DE

L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS,  
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,  
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE CINQUIÈME

ÉVÉNEMENTS REMARQUABLES QUI SE SONT  
PASSÉS SUR L'ILE-AUX-COUDRES

I

DEUX TEMPÊTES

L'Île-aux-Coudres a eu le malheur d'avoir pour voisine, au nord, la fameuse Baie-Saint-Paul, qui semble receler, dans ses entrailles, toutes les tempêtes que les païens avaient concentrées dans l'autre du célèbre Éole.

Dès qu'arrive la saison de l'automne, il ne se passe presque jamais une journée sans que cette Baie-Saint-Paul ne décharge sur l'Île-aux-Coudres quelques bouffées d'un vent froid, et assez souvent d'une grande violence. C'est cette Baie-Saint-Paul qui, en ouvrant les cavernes que les tremblements de terre ont creusées dans l'intérieur de ses innombrables montagnes, refroidit l'atmosphère au point de causer des gelées, même pendant le mois d'août.

Sans provocation quelconque de la part de l'Île-aux-Coudres, qui la préserve des tempêtes des vents de l'Est et lui donne ainsi l'exemple d'une bonne voisine, il est arrivé, à plusieurs reprises, que cette ingratitude Baie-Saint-Paul a lancé traitreusement des coups de vent tellement violents, que l'eau du fleuve, entre elle et l'île, pourrait comme de la neige, j'ai vu plusieurs fois, de mes propres yeux, cette poudrière d'eau qui s'élevait dans l'air à une hauteur considérable.

Entre toutes les tempêtes que les cavernes de la Baie-Saint-Paul ont fait sortir de leurs flancs, les habitants de l'Île-aux-Coudres ont gardé le souvenir des deux suivantes.

La première eut lieu le 18 janvier 1803. M. Marie-François Robin était à cette époque curé de l'Île-aux-Coudres. Le vent du nord arriva sur l'île vers les neuf heures du matin, avec une très-grande violence. Cette rage de vent augmenta graduellement dans le cours de la journée de manière à jeter l'épouvante au milieu de la population. À l'approche du coucher du soleil, la tempête se déchaîna avec une furie incroyable. La violence de ce vent fut telle que la grange du père Perron, celle de François Tremblay et celle d'un nommé Godieau furent renversées et broyées. Un des pignons de la chapelle fut arraché, et peu s'en fallut qu'elle ne fût elle-même renversée.

Quoique assez gravement malade, M. Robin se rendit à la chapelle afin d'en ôter les vases sacrés et les ornements pour les apporter au presbytère, qui semblait devoir mieux résister à cette tempête.

Cet accident survenu à la chapelle causa un grand découragement parmi les habitants de l'Île-aux-Coudres, parce qu'ils appréhendaient qu'il ne fût pas possible de réparer des dommages qui paraissaient beaucoup plus grands qu'ils n'étaient en réalité. Lorsque la tempête eût cessé ses ravages, on reconnut qu'une partie seulement de la couverture était décollée, et qu'un certain nombre de liens étaient cassés. On reprit courage et on se mit à l'œuvre de réparation avec zèle : quinze jours après ce terrible coup de vent, tout était réparé. Tout le temps que durèrent ces réparations, M. Robin fut obligé de dire la messe dans le presbytère.

Les habitants de l'Île-aux-Coudres avaient encore toute fraîche dans leur mémoire cette tempête du mois de janvier, lorsque, dans la même année (1803), à la fin de septembre, il prit encore fantaisie à la Baie-Saint-Paul de lancer sur l'île une autre tempête qui, cette fois, dura pendant deux fois vingt-quatre heures. C'était pendant la saison de la récolte. Le blé, qui,

à cette époque, poussait abondamment sur l'île, était dans une pleine maturité.

La violence de cette seconde tempête fut telle qu'on fut contraint d'abandonner les travaux des champs et de se réfugier dans les maisons, qui craquaient sous la pression des bourrasques. Le grain, déjà coupé et mis en javelles, fut emporté le long des clôtures ou dispersé dans les champs voisins. Les tiges qui étaient encore debout furent frappées épi contre épi et complètement égrenées.

Quand cette fureur de vent fut passée, les champs présentaient le spectacle de la désolation. Tout y était culbuté, broyé, mêlé. Les habitants ramassèrent avec des râtaux les pailles dispersées çà et là, afin de sauver au moins quelque chose de leur récolte. Par ce terrible coup de vent, les habitants de l'Île-aux-Coudres virent leurs champs couverts de grains de blé, ce qui fit à quelques-uns perdre au-delà de quarante minots. La population de l'île ne redouta rien autant que ces vents du nord qui les menacent toujours de quelques désastres.

II

LE FLÉAU DES CHENILLES

L'été de 1779 a laissé dans la mémoire des habitants de l'Île-aux-Coudres un souvenir qui se perpétuera de génération en génération. M. Pierre-Joseph Compain était alors curé de l'île.

Vers le milieu de la saison, les habitants virent comme sortir de la terre, sans cause apparente, une quantité immense de chenilles, dont quelques-unes étaient d'une grosseur extraordinaire. Il y en avait tant qu'on assure qu'elles couvraient entièrement la surface de la terre. Elles entraient dans les maisons en quantité effrayante. Elles en couvraient les planchers, les cloisons, les chaises, les tables. Elles se jetaient dans l'eau que l'on buvait, dans la nourriture que l'on voulait prendre ; elles pénétraient jusque dans les lits. Les ravages qu'elles causèrent, en quelques jours seulement, n'eurent point de bornes. Elles détruisirent complètement les pâturages, les tiges des semences, le foin des prairies, les feuilles même des arbres. Les clôtures, les toitures des maisons et des granges, le corps même des animaux en étaient couverts.

On ne se fera jamais une idée de la désolation qui se répandit dans la population de l'île. Mais que faire pour chasser ces innombrables et hideux insectes, dont le séjour un peu prolongé allait amener une disette entière dans l'île ? Que pouvaient les moyens humains contre un tel fléau ? Oh ! que l'homme est impuissant, puisqu'il n'est pas capable de se défendre contre de vils insectes qui peuvent détruire tout ce qu'il possède et le réduire ainsi à la plus profonde misère ! Et cet homme, impuissant à se protéger contre de faibles insectes, n'osait-il pas dresser sa tête orgueilleuse contre le Tout-puissant, qui peut déchaîner contre lui non pas seulement des insectes, mais la nature toute entière !

Comme tous ceux qui croient à l'action de la providence sur les choses de ce monde, les habitants de l'Île-aux-Coudres comprirent que Dieu, dans des desseins toujours adorables, avait fait sortir de la terre ces légions d'insectes et que seul il pouvait en délivrer leurs champs, leurs maisons et leur île.

Aussi, sans recourir aux moyens humains contre ce fléau de Dieu, ils implorèrent l'assistance de celui que l'Eglise avait placé au milieu d'eux, et qui était le ministre de Dieu.

M. Compain leur fit comprendre qu'il fallait, sans le moindre délai, partir pour Québec, afin d'obtenir de leur premier supérieur religieux la permission de faire des prières publiques et de bénir leurs champs. Une députation partit immédiatement pour la ville, et, après deux jours et deux nuits, elle était de retour à l'île.

Un jour de grand jeûne fut ordonné pour tous les habitants de l'endroit. Une grande messe, où toute la population assista, fut chantée. Cette messe terminée,

toute la paroisse en silence, marchant à la suite du clerge dont les chœurs imploraient les secours des saints du ciel par le chant des grandes litanies, se rendit au pied de la butte qui se trouve en arrière du moulin de l'Îlette, au bout ouest de l'île. M. Compain, accompagné du clergé, monta sur cette butte, pendant que toute la population, à genoux, s'unissait de cœur et d'âme aux prières de la sainte Eglise, récitée par celui dont Dieu reconnaît toujours la voix, parce qu'il est le pasteur légitime de ses enfants.

Cette suite de prières et de pénitence ne fut terminée qu'assez tard dans l'après-midi. La population de l'Île-aux-Coudres, confiante dans la bonté de Dieu qui, alors même qu'il est irrité contre ses enfants coupables, sait toujours se ressouvenir de sa miséricorde, chaque fois qu'ils implorent sa protection avec des cœurs humbles et repentants, la population de l'île retourna silencieuse à ses demeures pour y continuer les prières commencées le matin. Et voici ce qui arriva.

Pendant la nuit qui suivit ce grand jour de jeûne, de prières et d'humbles supplications, Dieu avait ordonné à ses messagers célestes de réunir tous ces milliards d'insectes dans les fossés et dans les ruisseaux, et de les exterminer.

A leur réveil, les habitants virent avec un étonnement mêlé d'une joie incroyable, leurs maisons, leurs bâtisses et leurs champs débarrassés de ces insectes. L'étonnement redoubla quand ils s'aperçurent que, par la puissance de Dieu, ils étaient amoncelés dans les cours d'eau et privés de vie.

A cette vue, leur joie fit place à une crainte soudaine de n'avoir été débarrassés de ces insectes vivants que pour être infectés par leurs cadavres, et ce n'était pas sans raison. Car ces masses énormes de chenilles privées de vie allaient bientôt entrer en putréfaction, et il y avait grandement à appréhender que l'air en allait être infecté jusqu'au point de mettre la peste dans l'île. Que l'on veuille faire attention que cette crainte était pleinement justifiée par la quantité énorme de ces chenilles mortes qui encombraient les cours d'eau alors entièrement desséchés.

Mais Dieu ne fait pas les choses à demi, quand ses enfants coupables ont su s'humilier dans leurs cœurs sous sa main vengeresse. Ayant délivré l'île des ravages de ces insectes vivants et les ayant comme miraculeusement réunis dans les cours d'eau, il allait achever l'œuvre de miséricordieuse bonté qu'il avait commencée. La tradition nous dit que le lendemain du jour des bénédictions de la sainte Eglise, vers le soir, survint un grand orage, accompagné d'une pluie abondante qui dura plusieurs heures. Par l'effet de cette pluie, les cours d'eau se gonflèrent et leurs courants entraînèrent au fleuve cet amas de débris avant qu'ils fussent entrés en putréfaction. L'œuvre de Dieu avait reçu son complément, et les habitants de l'île en rendirent de sincères actions de grâces par une grande messe, à laquelle toute la population assista.

Plus tard, des chenilles visitèrent encore l'Île-aux-Coudres, mais en bien moindre quantité. On eut recours aux mêmes moyens ; Dieu se laissa encore toucher, et ce fléau disparut sans avoir laissé des traces bien marquées de son passage.

III

LE GRAND TREMBLEMENT DE TERRE DE 1791

On sait que les montagnes de la côte du nord du fleuve, entre la Malbaie et la Baie-Saint-Paul, éprouvent des frémissements qui se font sentir jusque sur la rive sud. Depuis trente ans, ces commotions, qui se faisaient sentir à peine deux fois chaque année, arrivent maintenant presque tous les mois, et surtout pendant l'hiver. Heureusement qu'elles ne sont que rarement violentes. Elles n'en présagent pas moins quelque grande catastrophe qui, tôt ou tard, bouleversera cette partie du pays, comme déjà il est arrivé près de la rivière de la Malbaie et près de celle

L'Île-aux-Coudres, placée à une petite distance de ces montagnes, se ressent de ce voisinage, et éprouve elle-même les secousses qui agitent les masses énormes de ces montagnes.

Douze ans s'étaient à peine écoulés depuis le terrible fléau des chenilles, que l'Île-aux-Coudres éprouva les secousses d'un grand tremblement de terre, resté vivant dans le souvenir des insulaires, malgré qu'il se soit passé près de quatre-vingts ans depuis 1791, époque où il eut lieu.

Je vais laisser raconter cet événement par une personne qui en a été témoin et qui, dans son langage sans prétention, m'en a envoyé la relation. Cette personne, alors âgée de douze ans, et aujourd'hui parvenue à quatre-vingt-douze ans, m'a écrit en 1870. Elle a conservé toute la remarquable intelligence qu'elle avait reçue de Dieu. La nommer suffit pour garantir la véracité de son récit : c'est la vénérable mère Jean Lapointe. Voici ce qu'elle dit :

La première secousse de ce tremblement de terre se fit sentir vers les huit heures du soir, la veille de la fête de Notre-Dame des Avents, en l'année 1791. Notre famille jouait aux cartes avec deux voisins, venus passer la veillée avec nous. Cette première secousse fut telle qu'une corde de bois, entrée dans la maison par précaution, fut culbutée de fond en comble ; la maison fut en partie décrépite ; la cheminée fendue et toute délabrée, et de ce crépit tomba sur le plancher s'éleva une poussière tellement épaisse qu'on pouvait à peine respirer et voir les objets.

Les voisins qui veillaient avec nous coururent chez eux. L'un trouva la lampe qui éclairait sa maison détachée de la crémaillère (1) où elle était suspendue, et tombée sur le plancher. Tous les deux trouvèrent leurs poêles démontés et leurs familles dans la plus grande consternation.

Après la première secousse du 7 de décembre, la terre fut agitée pendant toute la nuit par de petits coups. Elle nous semblait dans un cahotement continuel. Toute la population de l'île fut saisie de terreur, car nous nous attendions que la terre allait s'entr'ouvrir et nous engloutir. J'ai vu de mes yeux une planche, clouée sous une poutre, se déverser tellement qu'elle laissait échapper ce qu'on avait placé dessus.

Les moins dévots comme les autres passèrent toute cette première nuit en prière, et je vous déclare que nous priions tous ardemment, sinon de grand cœur et dévotement.

Dans leur désolation et leur frayeur extrême, les gens de l'île eurent recours à Dieu et à M. Charles Duchouquet, qui était alors notre curé, et je vous assure qu'il était bien aussi effrayé que nous, et ce n'était pas sans raison.

Le lendemain de cette effrayante nuit que nous avions passée, c'était le jour de Notre-Dame. Plusieurs habitants furent trouver notre curé pour le supplier d'intercéder auprès du bon Dieu, afin d'apaiser sa colère ; car nous comprenions bien qu'il était irrité contre nous. M. Duchouquet leur dit qu'il fallait envoyer quelques-uns des hommes de l'île à Québec, pour avoir de Mgr Hubert la permission de faire des prières publiques pour implorer la miséricorde de Dieu.

Non contents de s'être adressés à notre curé, plusieurs habitants décidèrent d'aller voir M. Pierre-Prisque Gagnon, curé de la Baie-Saint-Paul, pour le prier de nous aider à implorer la miséricorde de Dieu (2).

Le lendemain de la fête, le 9 de décembre, malgré les difficultés de voyager par eau à cette époque de l'automne, quelques-uns de nos hommes les plus capables s'emparèrent d'un des gros canots de bois et traversèrent à la Baie-Saint-Paul pour voir M. Gagnon. Ils revinrent le lendemain, et les rapports qu'ils nous firent augmentèrent encore notre dévotion. M. Gagnon leur avait dit que deux fortes secousses se feraient sentir huit jours après la première, et à la même heure, et qu'une dernière secousse, plus forte que toutes les précédentes, aurait lieu au bout de quarante jours, aussi à la même heure ; enfin, qu'entre la première et la dernière, des secousses auraient lieu très-fréquemment, de jour et surtout de nuit, mais moins violentes que celles qu'il avait désignées.

Tout cela arriva à la lettre. Les coups des premiers huit jours furent épouvantables, et ils se renouvelaient très-souvent.

Au bout de ce temps, nous ne pouvions plus vivre. Il fut résolu de suivre la décision de

(1) La crémaillère était une tringle de bois dentelée que l'on suspendait à une poutre de la maison et à laquelle on accrochait une lampe que l'on montait et baissait au besoin.

(2) Il est peut-être à propos de faire connaître ici que M. Pierre-Prisque-Amable Gagnon (comme me l'écrivait M. Trudelle, ancien curé de la Baie-Saint-Paul) avait quitté de lui-même la desserte de la cure de la Baie le 28 août 1788, pour se retirer dans une maison qui lui appartenait. Les habitants de l'Île-aux-Coudres ayant en lui une grande confiance, avaient été le consulter. C'est lui, disent-ils, qui leur avait prédit le temps que durerait ce tremblement de terre, et qu'il avait désigné les jours où s'en feraient sentir les plus violentes secousses.